

Janvier 1996

LA SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE EN TCHÉTCHÉNIE

ENJEU

La situation des droits de la personne en Tchétchénie demeure préoccupante. Plus d'un an après l'intervention des forces russes dans ce pays, le conflit, qui a déjà prélevé un tribut avoisinant les 30 000 vies humaines, subsiste et, dans l'immédiat, rien ne laisse présager un règlement politique durable.

CONTEXTE

Le 11 décembre 1994, quelque 40 000 soldats russes déferlent sur la Tchétchénie, république majoritairement musulmane de 1,3 millions d'habitants, au Caucase du Nord, pour tenter d'écraser le mouvement indépendantiste lancé par le président Djokhar Doudaïev à l'automne 1991. Le Kremlin semble avoir cru qu'une frappe chirurgicale éclair contre Doudaïev serait appréciée de la population russe où les Tchétchènes sont largement associés aux activités mafieuses. La veille de l'invasion, le ministre de la Défense Gratchev se faisait fort d'investir Grozny, la capitale, en deux heures.

Dans les faits, l'opération a tourné au désastre sur le plan militaire comme sur celui des relations publiques et des droits de la personne, perdurant depuis plus d'un an au prix de dizaines de milliers de morts. De récentes estimations officielles font le bilan suivant : 2 500 tués dans les forces fédérales, 10 000 parmi les combattants tchétchènes et 13 500 dans la population civile. Le nombre de réfugiés dans la région, bien qu'en baisse sensiblement par rapport au 400 000 enregistrés au plus fort des opérations militaires du printemps dernier, excède encore de loin les capacités d'accueil des autorités locales. Le mois dernier, de violents combats à Goudermes, la deuxième ville de Tchétchénie, sont venus gonfler de 25 000 le nombre total de réfugiés.

On rapporte des cas flagrants de violation des droits de la personne de la part des deux parties. En avril dernier, les forces fédérales ont été accusées du massacre de 200 résidents de la ville de Samachky, à l'ouest de Grozny. Des hommes sont couramment arrêtés et détenus dans des conditions déplorables sans aucun recours judiciaire. Les insurgés se livrent à des actes de terrorisme : en juin dernier, ils ont pris plus de 1 000 otages, des civils en majorité, dans la ville de Boudenovsk, dans le sud de la Russie, et 3 000 autres ce mois encore au Daghestan. La fin sanglante de cette dernière crise, pendant laquelle les forces spéciales russes ont rasé le village de Pervomaiskoe sans faire de cas pour les pertes de vie, a provoqué de vives préoccupations parmi les membres de la communauté internationale et la démission du Commissaire aux droits de l'homme du président Eltsine, M. Sergei Kovalev.

Un groupe d'assistance de l'OSCE a été déployé à Grozny au printemps avec pour mandat de promouvoir le respect des droits de la personne et de recueillir des preuves de leur violation, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, d'assurer une assistance concernant le rapatriement des réfugiés et de promouvoir le règlement pacifique de la crise. Un cessez-le-feu agité a été conclu sous les auspices de l'OSCE, à la fin de juillet, mais il est